Politiques sociales

ECTS : 4

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours revient sur la genèse de l'État social en France, en Europe et aux Etats-Unis et sur les raisons et les modalités du développement de celui-ci ainsi que sur les grandes étapes qui ont marqué son avènement (lois visant à réglementer la durée du travail, loi sur les accidents du travail, premières lois d'assurance sociale...). Il précise les évolutions récentes de la protection sociale s'agissant tant des acteurs que du financement, en prenant en considération les différents niveaux de régulation : échelles internationale, européenne, nationale, départementale. Les différents risques et les différentes politiques constitutives d'une vision élargie de la protection sociale font chacune l'objet d'une séance : retraites, santé, logement, immigration… À cette occasion, le cours propose une sociologie des politiques sociales qui se fonde sur l'analyse du rôle des acteurs, des dispositifs réglementaires et des publics.

Compétence à acquérir :

Le cours mêle sociologie, science politique et histoire. Il vise à doter les étudiant·es d'un socle de connaissances et de concepts sur l'histoire et la sociologie de la protection sociale de ses origines à nos jours dans le monde occidental, de façon comparée.

Mode de contrôle des connaissances :

La validation du cours est affectée de **4 ECTS**, qui équivalent à **120 h de travail**, dont 36 h en face-à-face. Cela signifie **84 h de travail personnel**, soit 7 heures hebdomadaires en plus des cours, réparties entre lecture des textes et des ouvrages de référence, recherche bibliographique, préparation des exposés et des examens.
Les textes sont disponibles avant le début du cours. Ils sont à lire obligatoirement avant chaque séance, y compris la première. Les séances, d'une durée de trois heures, sont organisées comme suit sauf s'agissant de la première, pour laquelle les textes devront avoir été lus et pourront faire l'objet de commentaires par les étudiants, à la demande du professeur.
Pour chacune des autres séances, environ trois étudiant·es ont préparé un des **exposés** proposés et rédigé une présentation d'environ trois pages (plan, idées principales, introduction, conclusion, extraits). Un·e seul·e des trois étudiant·es, tiré·e au sort, présente le travail collectif pendant un quart d'heure. Le groupe est constitué par l'enseignant·e, par ordre alphabétique, avant la première séance. Le travail collectif est à la fois un travail de recherche bibliographique (trouver les bons articles scientifiques ou les ouvrages, manuels pour répondre à la question), de réflexion, de problématisation et de présentation (argumentation, plan). Des questions sont ensuite posées par l'enseignant·e à l'ensemble du groupe. **Des questions** sont également posées, de façon aléatoire, à l'ensemble des étudiant·es présent·es, sur la compréhension des textes dont la lecture est obligatoire. Le cours revient ensuite sur les grandes notions à posséder.

Bibliographie, lectures recommandées :

Deux ouvrages de référence traitant de problématiques centrales sont considérés comme lus avant la fin du cours. Ils font l'objet d'une évaluation :
- Robert Castel, *L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?,* Paris, Seuil, 2003, 95 p.
- Gøsta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses universitaires de France, « Le Lien social », 2007, 310 p. (**en ligne sur CAIRN**)